

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le, 5 novembre DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 18h30 :

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance au centre Jacques Monod, sous la présidence de :

Madame Maryline DESLANDES, Vice-présidente,

Etaient présents : MM. Lahsaine AIT BABA, Benoît BALUT, Christophe COPLO, Dominique LEGO,

Mmes, Inci ALTUNTAS, Catherine BATAILLE, Sylvie CARDONA-GIL, Pascale DUMONTIER, Catherine DUVALLET,

Formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : M. Marc-Antoine JAMET,
Mme Annick GASCHER,

Absents non excusés : MM. Thomas BOUREZ, Eric HEBERT, Patrick HUON, Christophe THIESSE
Mme Brigitte ROIX.

Avai(en)t donné pouvoir :

M. Benoît BALUT
est nommé(e) Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : Mmes Sonia ROSSIGNOL, Manuela MAITREL, Sophie BOYER.

DATE DE SEANCE

5 novembre 2024

DATE DE CONVOCATION

28 octobre 2024

DATE D'AFFICHAGE

7 novembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 16

PRESENTS 10

PROCURATION(S)

VOTANTS 10

Délibération n° 1

DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2024 – BUDGET CCAS

Le Conseil d'administration a voté le budget primitif 2024 le 6 février 2024 – Délibération n°24/02/01 ainsi que le Budget Supplémentaire le 28 mai 2024 – Délibération n° 24/05/04, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57.

A cette période de l'année, pour clôturer l'exercice, l'ajustement de certains comptes est nécessaire afin d'acter les décisions prises en cours d'année.

La Vice-présidente certifie que la présente délibération a été télétransmise à la Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité
le :

**Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.**

La Vice-présidente

Il est proposé au Conseil d'administration l'adoption d'une décision modificative pour un montant de **85 740€** en section de fonctionnement et **500,00€** en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
O11	611	Prestation de service	13 540,00 €
O11	6232	Fêtes et cérémonies	50 000,00 €
42	6811	Dotations aux amortissements	500,00 €
65	65748	privé	21 700,00 €
TOTAL			85 740,00 €
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
o13	6419	Remboursement sur rémunération	24 000,00 €
o42	777	Opérations d'ordre	500,00 €
70	706888	Autres	4 500,00 €
74	74718	Dotations et participations	56 740,00 €
TOTAL			85 740,00 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
O40	13911	Opérations d'ordre de tranfert entre section	500,00 €
TOTAL			500,00 €
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
O40	281828	Opérations d'ordres- Autres matériels de transport	200,00 €
O40	281838	Opérations d'ordres- Autre matériel informatique	200,00 €
O40	28188	Opérations d'ordres- Autres matériels	100,00 €
TOTAL			500,00 €

Sur la base des éléments ci-dessus, il est proposé au Conseil d'administration de bien vouloir :

- **ADOPTER** la présente Décision Modificative n°1 équilibrée pour un montant total de 85 740,00€ en section de fonctionnement et 500,00€ en section d'investissement.

Le Conseil d'administration, Après en avoir délibéré, (Vote),

- **ADOpte à l'unanimité** la présente Décision Modificative n°1 équilibrée pour un montant total de 85 740,00€ en section de fonctionnement et 500,00€ en section d'investissement.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure, représentant de l'Etat.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
La Vice-présidente,

Maryline DESLANDES